

**NIVEAU : MOYENNE**

**SECTION**

**DISCIPLINE : AEM**

# CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



## LE MONDE DU VIVANT

**THEME 6** :le corps humain et les aliments

**LEÇON2** : Les organes de sens et leur rôle

### 1-SITUATION D'APPRENTISSAGE

Tu visites l'école des sourds d'Abidjan. Très émus, tu décides d'en parler à tes parents, dès ton retour à la maison. Tu identifies les organes de sens puis détermènes leur rôle.

**SEANCE 1 à 3** : Les organes de sens et leur rôle

### 2-CONTENU DE LA SEANCE

**Les organes des sens et leur rôle** : les organes de sens sont les parties du corps qui nous permettent de savoir ce qui se passe autour de nous.

Papa /Maman fait identifier les organes de sens.

Le parent Explique leur rôle à l'enfant.

- L'organe de la vue c'est l'œil il nous permet de voir
- L'organe de l'ouïe c'est l'oreille il nous permet d'entendre
- L'organe de l'odorat c'est le nez il nous permet de sentir les odeurs
- L'organe du toucher c'est la peau il nous permet d'avoir le contact
- L'organe du goût c'est la langue il nous permet de percevoir la saveur

**Le parent doit répartir les 5 organes de sens sur 3 séances d'apprentissage.**

**Suggestion de matériels aux parents** : des objets usuels, des aliments, parfum, du sucre, du sel, des sons ...

**Temps d'apprentissage** : 20 min

**Suggestion d'âge d'apprentissage** : 4 ans

### 3-ACTIVITE D'APPLICATION

Cite trois organes de sens

Réponse : il cite : l'œil, l'oreille, l'odorat, la langue, la peau.